

on s'est contenté tout simplement d'en installer un plus grand nombre à un coût presque exorbitant. Les sirènes ont un son aigu qui, d'après moi, est absolument déplorable. Au cours du débat, l'année dernière, le 14 septembre 1961, j'ai interrogé le ministre sur les essais de ces sirènes. Il m'a répondu que la seule façon de pouvoir faire l'essai de ces sirènes et un essai qui serait valable à Peterborough et dans diverses parties de Peterborough ou n'importe où ailleurs, ce serait d'en vérifier la perceptibilité à l'extérieur. Plus tard, il a dit que la seule façon de faire un essai quelconque qui serait uniforme, dans tout le pays, c'était de vérifier la perceptibilité des sirènes à l'extérieur. Voici une formule que l'on a distribuée dans ma ville au sujet de la perceptibilité du son des sirènes.

M. Chambers: J'invoque le Règlement, monsieur le président. Je ne veux pas trop limiter le champ de la discussion mais, dans le crédit dont la Chambre est saisie en ce moment, il n'est nullement question de fonds destinés à l'achat d'outillage ni, en particulier, à l'achat de sirènes.

M. Pitman: Le secrétaire parlementaire conviendra, j'en suis sûr, que ces fonds destinés à l'armée canadienne seront dépensés en partie à rétribuer ceux qui s'occupent de l'entretien de ces sirènes. Peut-être pourrions-nous poursuivre. Au sujet de la perceptibilité du son des sirènes, la formule comportait un espace réservé aux commentaires concernant la perceptibilité du son à l'extérieur et à l'intérieur des maisons. Il ne faudrait pas qu'on se méprenne à ce sujet. L'an dernier, quand le ministre a signalé qu'on avait fait des essais en se fondant sur la perceptibilité à l'extérieur des foyers et qu'en ce qui concernait la perceptibilité à l'intérieur des maisons, personne n'avait entendu les sirènes, il n'a certes pas tiré cette question au clair. Je crois savoir que dans notre région on est à mettre au point un certain système d'avertissement sans sirènes. J'espère sincèrement qu'on est en train de réaliser quelque chose de très important dans ce domaine car, à mon avis, les sirènes qu'on a achetées ne valent pas grand-chose. Je puis citer l'opinion de plusieurs de mes commettants qui étaient outre-mer pendant la dernière guerre et qui s'y connaissent en sirènes, lesquelles étaient presque assez puissantes pour ressusciter les morts. Ils racontent qu'ils entendaient 10 à 15 sirènes à la fois. On ne peut pas en dire autant des sirènes que nous utilisons à l'heure actuelle.

J'aimerais bien savoir pourquoi on a employé ce genre de sirènes. Y a-t-il d'autres pays qui s'en servent? J'aimerais aussi savoir s'il y a d'autres dispositifs pour remplacer ces

sirènes et quand nous pouvons nous attendre qu'on utilise un autre dispositif dans tout le pays.

L'hon. M. Harkness: Monsieur le président, lors du dernier exercice, plus de cinq cents sirènes étaient en service. Présentement, nous en avons 1,000 et, à la fin de juillet, nous en compterons plus de 1,600. Il ne fait aucun doute que le nombre de sirènes dont nous disposons lors du dernier exercice était insuffisant. Quant aux dimensions et à la puissance, les nouvelles sirènes sont beaucoup plus grosses et beaucoup plus puissantes que les premières, qu'on a remplacées par de plus grosses et de plus puissantes aux termes du programme qui relevait auparavant du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social.

Pour ce qui est d'éprouver méthodiquement l'intensité du son qu'une sirène peut émettre, on ne peut le faire qu'à l'extérieur des immeubles car, à l'intérieur, tout dépend de la construction de l'immeuble dans lequel on se trouve, de l'endroit où l'on est dans cet immeuble, et ainsi de suite. Bien entendu, si les sirènes se font entendre en été, alors que portes et fenêtres sont ouvertes, on en percevra le son dans toutes les maisons des secteurs où ces appareils seront installés une fois le programme terminé. En hiver, toutefois, quand portes et fenêtres sont closes, que la radio ou la télévision fonctionnent, il arrivera sans doute, que certains foyers n'entendront pas ces sirènes.

C'est inévitable. Pour avoir un dispositif d'alerte complet, nous devons, comme on l'a dit bien des fois, recourir à un appareil différent. Plusieurs ont été examinés, dont le NEAR. J'ai oublié ce que ce sigle veut dire; mais l'appareil consiste en une petite boîte noire qu'on peut brancher dans n'importe quelle prise de courant. Ce dispositif est en usage dans le Michigan et ailleurs aux États-Unis. Il faut pour l'utiliser établir des postes dans le système d'énergie afin que, lorsque l'alerte est donnée, le signal actionne le mécanisme de la boîte qui émet alors un son retentissant. Il n'y a pas de doute qu'il faut un dispositif de ce genre pour s'assurer que tout le monde dans tous les édifices et toutes les pièces des divers édifices soient avertis.

M. Pitman: Le ministre peut-il nous dire quand on peut espérer pouvoir installer ces nouveaux dispositifs? Il admettra que si, sur les 500 sirènes de l'exercice Tocsin B, 50 ont fait défaut et 70 autres sont restées plus ou moins en panne, d'après le rapport que j'ai reçu, il s'ensuit que plus du cinquième des sirènes ne fonctionnaient pas comme il faut. A mon avis, c'est un échec d'importance.